

OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS
DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE
(pref-environnement@correze.gouv.fr)

portant ouverture de l'enquête publique,
sur la demande d'autorisation au titre des
installations classées pour la protection de
l'environnement concernant la création d'un
parc éolien sur des terrains situés sur les
communes de Veix et de Pradines,
ouverte du
3 décembre 2018 au 11 janvier 2019 INCLUS

Registre mis à jour le : 11 JAN. 2019

Sujet : [INTERNET] Avis sur l'enquête publique Projet Eolien Peuch Géant Veix (19)
De : gilles colombé <giles37@gmail.com>
Date : 07/12/2018 11:50
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour,

Ce projet concerne 2 parcelles m'appartenant sur la commune de Veix (19) actuellement plantées en essences forestières.

Ma famille vit sur les communes alentours et depuis tout petit je parcours la campagne, les routes, les bois, rivières et chemins du secteur. Je connais très bien l'environnement local.

J'ai téléchargé et lu les pièces du dossier d'enquête publique.

D'après les études réalisées par ENGIE Green, ce projet est à plus de 500 m des premières habitations. L'étude d'impact présente des nuisances faibles sur les oiseaux, insectes et faune locale, milieu naturel, tout en présentant une liste de mesures prises pour manager environnementalement le chantier de construction et d'exploitation du site. Il faudra que ces mesures et ce suivi soit réalisé très sérieusement.

Le défrichement devra être particulièrement suivi et respecté quand aux surfaces définies car chaque arbre coupé impacte la rentabilité future des plantations forestières. La prévention des risques de pollution et d'incendie m'apparaît aussi essentielle et doit être au cœur des préoccupations.

Concernant l'impact pour les riverains, pas d'incidence au niveau du bruit.
Au niveau paysager, les éoliennes seront visibles de loin. Mais je trouve que cela n'a pas un impact important, les structures ne "bouchent pas" le paysage, loin de là.
En outre, la présence d'éoliennes est bien connue aujourd'hui en France et en Europe, et leur forme aussi. Les gens sont pour la plupart familiarisés avec la présence d'éoliennes, leur présence ne choquera pas les touristes français et étrangers. Rappelons que le développement des éoliennes est ancien et important dans de nombreux pays européens (Belgique, Hollande, Allemagne, Danemark, Royaume Uni, etc...) sans qu'il ait été relevé dans la grande majorité des cas, d'effets nocifs sur l'environnement et l'Homme. Un bémol peut-être sur la mise en place des premiers parcs éoliens, où le positionnement des éoliennes, et autres paramètres étaient moins bien pris en compte, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Je ne pense pas qu'il y ait un impact négatif concernant le tourisme. Je pense même qu'il peut être positif par la possibilité d'ouvrir de nouveaux chemins d'accès à la randonnée, VTT, permettant d'enrichir les points de vue paysagers du secteur et de diversifier l'offre et les accès. Le fonctionnement des éoliennes par des visites de classe, tourisme local, peut jouer un rôle éducatif à travers la mise en place d'une communication étudiée permettant de mieux connaître ces structures et leur fonctionnement.

Concernant l'activité sylvicole, l'amélioration de la desserte routière du massif devrait être améliorée par l'élargissement et le renforcement des voiries, la création/amélioration de pistes pour les éoliennes, utilisables via des conventions d'exploitation, pour débarder les bois dans de meilleures conditions qu'aujourd'hui. Ceci permettra une exploitation, débardage et stockage des bois plus aisée et donc, une meilleure valorisation économique des bois pour les propriétaires, ainsi qu'un désenclavement de parcelles inaccessibles aujourd'hui. Je trouve plutôt cela positif pour l'activité sylvicole du secteur.

La construction, l'exploitation et la maintenance des éoliennes vont créer de l'animation sur les communes alentours, de la vie économique (restaurants de Pradines, Lestards, Treignac, ..), des locations de maisons-hotels, et des retombées fiscales intéressantes leurs donnant des moyens nouveaux améliorer la vie locales et les services publics.

Aujourd'hui, il est important que ce projet aboutisse pour redonner de l'activité locale aux entreprises, de la vie sociale, redynamiser les communes dans un secteur en déprise depuis longtemps. Cela doit se faire de manière raisonnée et raisonnable sans compromettre la qualité de vie et l'environnement naturel privilégié dont nous bénéficions.

Conscient aujourd'hui de la réalité du réchauffement climatique dont on remarque et ressent déjà les effets, le développement des énergies renouvelables doit être une priorité. Je préfère avoir des éoliennes qu'une centrale nucléaire, un incinérateur ou une décharge...

L'expérience d'ENGIE GREEN au niveau national dans le management de ce type de projet paraît probante. Il me semble que la communication est bien faite sur ce projet et qu'il respecte bien la réglementation, avec des analyses par plusieurs bureaux d'études indépendants. Je pense que le choix du site d'implantation et les impacts sur l'Environnement ont été bien appréhendés. Le projet éolien de "Peuch Géant" paraît bien "tenir la route".

En conséquence, je suis tout fait favorable au développement de ce projet.

Cordialement,

Gilles Colombé

Propriétaire forestier sur les communes de Veix et Pradines.

Sujet : [INTERNET] Enquête publique projet éolien de Veix

De : "Brette" <rbc2@free.fr>

Date : 07/12/2018 14:18

Pour : <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Copie à : "Rioux Colette" <crioux1516@orange.fr>, "DONNEDEVIE Cathy" <cathy.donnedevie@wanadoo.fr>, "Alain Chastre" <alain.chastre@numericable.fr>

Note pour l'enquête publique ICPE
Brette Roland

ICPE - Enquête publique du 3 décembre 2018 au 11 janvier 2019 inclus sur la demande d'autorisation présentée par la société SAS ENGIE GREEN PEUCH GEANT sur l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des communes de Veix et de Pradines

Avis défavorable à ce projet

En premier lieu, implanter un nouveau projet dans le parc naturel régional à proximité de celui de Lestrade qui vient d'être abandonné est un non sens. En effet au moment où l'état insiste sur la nécessité de protéger l'environnement et la biodiversité il est étonnant qu'il soit possible d'installer un tel projet dans un parc naturel régional comme celui des Monédières.

Il est aujourd'hui avéré que les éoliennes ne contribuent que faiblement à la transition énergétique et encore moins à la transition écologique pour notre pays.

Leur production électrique est faible et intermittente et n'est donc pas en mesure de remplacer les moyens de production pilotables. A fin 2018 plus de 24 000MW en installés soit plus de 26 réacteurs de première génération et aucun d'entre n'a été supprimé.

Plus on développe des projets éoliens peu performant plus il faut mobiliser des centrales thermiques (CCG) pour compenser les fluctuations de production. Bien entendu ENGIE est bénéficiaire de cette situation car il est le principal fournisseur de gaz. Ainsi cette société joue sur tous les tableaux, elle peut développer des projets dans des zones peu ventées car plus le facteur de charge est faible (17.3% en 2017 dans la région grande aquitaine) plus il faudra de centrales gaz pour traiter l'intermittence sachant par ailleurs que 3000MW de centrales charbons vont être supprimés. Malheureusement le gaz est un combustible fossile qui émet du CO2, le gaz est d'ailleurs pointé du doigt par la COP 24 comme responsable avec le pétrole de l'augmentation des émissions de CO2.

Nous savons également grâce à une étude publiée par des chercheurs américains de Berkley que le développement éolien est responsable du réchauffement climatique de 0.5° avec un impact significatif sur les sols et donc sur la biodiversité. Faut-il prendre le risque d'altérer cette zone protégée uniquement pour satisfaire les intérêts financiers d'une grande société comme ENGIE. Une société qui se prévaut d'être un leader de la transition énergétique en Europe alors que cela est faux et démontré par les chiffres.

Nous savons en plus que l'augmentation de la taille des machines pour aller chercher le vent plus haut se traduit par une augmentation des nuisances qui généralement sont passées sous silence. Rappelons à cet égard que la Cour d'Appel du TA de Bordeaux a confirmé en janvier 2009 l'arrêté d'annulation du projet pris par le TA de Limoges en mars 2007 relatif au projet dit du Puy Blanc développé sur la commune de Peyret Bel Air. Arrêté aux motifs de son impact environnemental lié entre autre la taille des machines alors qu'elle était très inférieure à celle du présent projet.

Il serait donc paradoxalement que depuis 2007 les exigences à satisfaire se soient amoindries sachant par ailleurs que les directives se sont multipliées notamment au travers du Schéma de Cohérence Environnementale ainsi que sur l'eau et la forêt.

Le cas de Peyrelevade situés à quelques kms est intéressant car il est la démonstration simple du manque d'efficacité énergétique des projets éoliens en Corrèze. Ce projet a été sauvé de la faillite par l'intervention

de la CDC mais n'oublions pas que là encore il s'agit d'argent public et donc de celui des français. Nous ne pouvons pas protester contre la hausse de la fiscalité et laisser de tels projets se développer alors que nous savons qu'ils sont inefficaces, destructeurs et qu'ils induiront des coûts supplémentaires pour les français sans aucune contrepartie positive.

Les projets éoliens sont utiles dans les zones où le facteur de charge est au moins supérieur à 20% et où les impacts sur l'environnement et les habitants sont limités mais nous ne sommes pas dans ce cas de figure.

J'ajoute qu'il est également aberrant de construire des équipements faiblement productifs loin des lieux de grande consommation. Sachant qu'il faudra augmenter les infrastructures réseaux et que les pertes de réseaux sont > à 7%, qu'un tiers de l'énergie produite n'a aucune valeur (statistiquement - production en heures creuses entre 22 et 6 h du matin) et qu'à ce jour il n'existe pas de moyens industriels pour stocker l'énergie produite alors qu'il n'y a pas de demande.

Le qualificatif d'énergie locale est un leurre dans la mesure cette installation seule serait bien incapable d'alimenter en continu le nombre de clients évoqués dans la documentation. Si le taux de charge est de l'ordre de 23 % cela signifie que 77% du temps il faut d'autres moyens pour satisfaire la demande. Un abus de communication de plus pour obtenir l'adhésion des citoyens non avertis..... Les promoteurs abusent d'arguments tendancieux et culpabilisateurs à l'égard des populations rurales.

Les élus des communes de Veix et de Pradines qui ont accepté ce projet sont probablement de bonne foi mais ils n'ont pas compris la totalité des enjeux que cette société leur a volontairement cachés. Il n'est pas douteux qu'ils porteront dans l'avenir une grande responsabilité face à leurs administrés. Notamment lorsque ceux-ci comprendront enfin qu'ils ont été sciemment trompés sur les mérites de ces installations financées au travers des taxes appliquées aux factures d'électricité.

Un projet éolien n'est pas un petit équipement sur lequel il est toujours possible de revenir en cas de difficulté, une fois lancé ce sera pour 20 ans et si cela se passe mal il n'y aura pas de billet de retour. Alors c'est aujourd'hui qu'il faut véritablement peser le pour et le contre...

R Brette
14 Route du Viaduc
19320 Marcillac la Croisille.

Sujet : [INTERNET] re: Enquête publique projet éolien de Veix
De : Rioux Colette <crioux1516@orange.fr>
Date : 07/12/2018 16:39
Pour : Brette <rbc2@free.fr>, pref-environnement@correze.gouv.fr
Copie à : 'DONNEDEVIE Cathy' <cathy.donnedevie@wanadoo.fr>, 'Alain Chastre' <alain.chastre@numericable.fr>

c'est très bien défendu : j'aimerais tant savoir le faire....hélas

mais je conserve le mail, il ya aussi beaucoup d'humanité

Colette

> Message du 07/12/18 14:18
> De : "Brette" <rbc2@free.fr>
> A : pref-environnement@correze.pref.gouv.fr
> Copie à : "Rioux Colette" <crioux1516@orange.fr>, "DONNEDEVIE Cathy"
<cathy.donnedevie@wanadoo.fr>, "Alain Chastre" <alain.chastre@numericable.fr>
> Objet : Enquête publique projet éolien de Veix
>
>

Note pour l'enquête publique ICPE

Brette Roland

**ICPE - Enquête publique du 3 décembre 2018 au 11 janvier 2019 inclus
sur la demande d'autorisation présentée par la société SAS ENGIE
GREEN PEUCH GEANT sur l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire
des communes de Veix et de Pradines**

Avis défavorable à ce projet

Sujet : [INTERNET] Projet éolien sur la commune de Veix (19)

De : Claudine Bouchet <claudine.bouchet@gmail.com>

Date : 09/12/2018 18:17

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Mme Claudine Bouchet
27, rue Degas
45100 Orléans

Je suis favorable au projet éolien de 6 éoliennes à Veix (19)
favorisant ainsi le développement des énergies renouvelables et la
lutte contre le réchauffement climatique.

Claudine Bouchet

Sujet : [INTERNET] enquête parc éolien Monédières

De : Daniel GERMAIN <dajogermain@orange.fr>

Date : 10/12/2018 11:50

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr, Fleur GERMAIN pro
<sportnaturevezere@wanadoo.fr>

La première réflexion est que l'enquête débute après obtention de toutes les signatures nécessaires au démarrage de l'opération...

La deuxième est que tous les documents et études sont à décharge : pas ou très peu d'impacts visuels, incidences sur le milieu quasi nulles, promesses illusoires d'emplois, assurance d'un travail "soigneux" des entreprises, démontage éventuel au bout de 20 ans et remise en état. Le représentant d'Engie a même osé parler à la télévision de tourisme éolien et comme chacun sait, dixit un ancien président corrézien "les promesses n'engagent que ceux qui les croient".

Ceux qui veulent voir le résultat de ces constructions, n'ont qu'à parcourir l'A89 où les éoliennes ont été installées directement face au Sancy et à la chaîne des Puys. La qualité et l'atout premier de notre Corrèze "montagnarde" est et reste sa nature, même si l'on peut lui reprocher un certain côté artificiel qui reste le meilleur compromis économique.

Lorsque messieurs Dupont, Dubois, Durand interviennent chez eux, ils doivent rendre des comptes à de nombreux organismes pour justifier du déplacement de la moindre brindille, mais quand monsieur Engie modifie de façon définitive le paysage commun à tous, cela ne pose aucun problème.

Personne ne conteste l'importance de l'écologie, même si quelques dizaines d'années plus tôt peu d'élus de la république auraient été capables d'en donner une définition, mais ces constructions d'éoliennes ressemblent davantage à une opération financière qu'à autre chose.

Après le massacre à la tronçonneuse des arbres de nos belles routes corréziennes, nous risquons de nous retrouver avec des dommages encore plus violents.

Joëlle, Daniel Germain



FRANCE ENERGIE EOLIENNE
Groupe Régional FEE Sud
Ouest
5 avenue de la république
75011 Paris

Groupe Régional FEE Sud-Ouest

**A l'attention de Mr le Président de la
Commission d'Enquête Publique
Mairie de Veix
Le Bourg
19260 Veix**

Objet : Enquête Publique

Demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien au titre des ICPE
Projet éolien de Peuch Géant

Bordeaux, le 10/12/2018,

Monsieur le Président de la Commission,

FRANCE ENERGIE EOLIENNE (FEE) est une association loi 1901 créée en 1996 qui rassemble plus de 180 entreprises : développeurs, Exploitants, industriels, équipementiers, bureaux d'étude Les entreprises adhérentes de FEE ont construit 90% des éoliennes installées en France.

Notre association est le porte-parole des professionnels de l'éolien. Elle consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière servant d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

Nous, professionnels de l'éolien, sommes convaincus que l'énergie éolienne est une formidable opportunité pour la France, en termes énergétiques, en termes économiques et en termes industriels. La France a le deuxième potentiel éolien en Europe. La production électrique éolienne est adaptée à la consommation électrique des français : l'éolien produit plus en hiver quand la consommation est la plus forte.

L'éolien est déjà compétitif. L'éolien terrestre aujourd'hui c'est 60 à 82€/MWh soit l'énergie décarbonée la moins chère à installer après l'hydraulique.

A l'échelle nationale, l'industrie éolienne c'est aujourd'hui 11 000 emplois, 60 000 en 2020. Le tissu industriel est constitué de nombreuses PMI et PME irriguant les territoires, essentiellement ruraux, avec bientôt également une place de leader dans l'éolien en mer.

Nous travaillons ainsi à un développement éolien à la hauteur des enjeux énergétiques et climatiques actuels. Notre objectif est de permettre au pays de produire un quart de son électricité grâce à l'éolien en 2030.

Dans le cadre de la tenue de l'enquête publique concernant la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur les communes de Veix et Pradines dans le département de la Corrèze, FEE, par l'intermédiaire de sa délégation régionale souhaite apporter son soutien à ce projet d'implantation de 6 éoliennes.

Par ce soutien nous souhaitons mettre en lumière les arguments démontrant la cohérence de ce projet.

En premier lieu, l'arrêté du 15 décembre 2009 relatif à la programmation pluriannuelle des investissements de production d'électricité a retenu l'objectif de développement suivant :

- 25 000 MW au 31 décembre 2020 dont 19 000 MW pour l'énergie éolienne à terre, sachant que le bilan national au 30 juin 2018 était de 14 000 MW installés soit près de 75 % de l'objectif de 2020.

Dans ce cadre, les objectifs élaborés et validés par la région Nouvelle-Aquitaine sur le déploiement de l'éolien dans au travers des SRCAE sont de 3 000 MW installés d'ici 2020, ce qui correspond à près de 16 % de l'objectif national.

En second lieu, au 1^{er} décembre 2018, le contexte éolien de la région Nouvelle-Aquitaine démontre que de nouveaux projets sont nécessaires. En effet, à ce jour près de 1 000 MW sont en exploitation, ce qui représente un tiers de l'objectif régional à l'horizon 2020.

Au 30 juin 2018, la région Nouvelle-Aquitaine était la 6^{ème} région métropolitaine en puissance raccordée. Cette puissance raccordée correspond à 5 % du niveau national métropolitain.

En troisième et dernier lieu, les communes de Veix et Pradines se situent dans la liste des communes favorables au développement éolien selon le volet éolien du Schéma Régional Climat Air Energie co-élaboré par l'Etat et la Région. Le projet participe ainsi à la réalisation des objectifs Régionaux et Nationaux en matière d'installation de centrales de production d'énergies renouvelables.

Ainsi, France Energie Eolienne, **apporte tout son soutien et émet un avis favorable au projet éolien de Peuch Géant porté par Engie Green.**

Vincent VIGNON
Délégué Régional Sud-Ouest | FEE

V VIGNON


ANNEXE AU COURRIER :

- Site internet de l'association France Energie Eolienne :
<http://fee.asso.fr/>

Sujet : [INTERNET] Projet d'éoliennes à Pradines
De : "michel.perier3" <michel.perier3@orange.fr>
Date : 18/12/2018 20:36
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Message destiné au commissaire enquêteur.

Bonjour,

Je souhaite faire part de mon soutien au projet d'implantation d'éolienne à Pradines.

Le secteur est particulièrement bien choisi et permettra de produire de l'énergie propre et de poursuivre la mise en oeuvre d'installations pouvant relayer les centrales nucléaires qui devront être fermées à moyen termes.

Cordialement,

Michel PERIER

La Bâtisse

19170 Toy Viam

Sujet : [INTERNET] Projet éolien à Veix (19)

De : Astrid Colombé <colombeastrid@yahoo.fr>

Date : 19/12/2018 18:21

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour,

Je vous envoie ce mail car je soutiens ce projet. Depuis petite je viens en Corrèze et projet n'a aucune nuisances sur les oiseaux, le milieu naturel, le bruit ou autres, on verra seulement les éoliennes de loin, et c'est une énergie renouvelable pour laquelle tout est positif. Aucun impact négatif. Cela va créer de l'animation sur les communes alentours, de la vie économique (restaurants de Pradines, Lestards, Treignac, ..), et des retombées fiscales intéressantes pour les communes.

J'en ai d'ailleurs parlé à plusieurs personnes de mon entourage qui trouvent aussi que ce projet a de l'avenir et n'a pas de retombées négatives.

Merci de prendre en compte mon avis positif,
Cordialement,
Astrid Colombé

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DU PEUCH GEANT

De : Mairie de Veix <mairie.veix@wanadoo.fr>

Date : 20/12/2018 13:46

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

C. Brousseloux

Secrétaire

Mairie de VEIX

Tel: 05 55 98 04 03

mairie.veix@wanadoo.fr

Le : 18 décembre 2018 à 06:20 (GMT +01:00)

De : "Didier Penot" <didierpenot19@gmail.com>

À : "mairie.veix@wanadoo.fr" <mairie.veix@wanadoo.fr>

Objet : Projet éolien

Didier Penot Président du club de parapente les têtes en l'air Corrèze

Pilote solo et biplace

Moniteur fédéral de parapente

Bonjour Madame,

Je viens par la présente vous informer sur les problèmes que va engendrer sur notre activité , ce parc éolien s'il est installé .

1. remise en question l'activité sur le site Nord Ouest ,en effet les turbulence générées par les éoliennes ne sont pas compatible avec notre activité ,de surcroît cela remet en cause la sécurité de nos pilotes .
2. 350 biplaces payants sont effectués dans le cadre de l'école et environ 300 biplaces bénévole viennent s'y ajouter par an
3. l'impact touristique est indéniable et la fréquentation de ce site en sera bien sur affecté
4. coté sportif : la prise d'altitude puis les départ en cross par 90 fois sur 100 se font par le peuch des géants ,ce qui veut dire que les pilotes locaux et extérieurs ne pourrons plus partir
5. le site nord EST **qui va ouvrir en Mars 2018** deviendra inexploitable
6. comme vous le savez j'ai quitté poitiers pour m'installer a Treignac afin de

développer le vol libre ,un projet comme celui ci met un terme au développement du vol libre et des autres activités de l'air sur les communes environnantes et bien sure sur la votre .

Veillez madame recevoir mes sincères salutations ,

Cordialement

Didier Penot

27 le Boucheteil Haut

19260 Treignac

0676063023

FB: les têtes en l'air Corrèze et ULM Dordogne

Sujet : [INTERNET] enquête publique implantations d'éolienne monédières

De : olivier legrain <ollegrain@live.fr>

Date : 26/12/2018 17:54

Pour : "pref-environnement@correze.gouv.fr" <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Monsieur le préfet, je vous signifie que je suis contre l'implantation d'éoliennes face au puy des Monédières pour les raisons suivantes: la région des Monédières produit déjà de l'électricité verte avec les barrages sur la Vézère (Monceau, Chingeat, ...), pour acheminer cette nouvelle électricité il faudrait tirer une ligne spécifique aux éoliennes, en effet, la ligne à haute tension qui achemine l'électricité des barrages vers Egleton ne peut supporter un surplus de charge. De nombreuses stabulations couvertes de panneaux solaires produisent aussi de l'électricité verte. Les études d'aérodynamique indiquent qu'il y aurait moins de vent qu'à Peyrlevade qui est déficitaire depuis de nombreuses années, c'est donc une aberration économique. Aucune étude du bilan carbone n'a été faite sur la fabrication de ces éoliennes (extraction des minerais pour l'acier, la fonte des ceux-ci, l'acheminement et l'implantation de ces éoliennes; combien de tonnes de fuel brûlés et donc de carbone libéré dans l'atmosphère; il faudrait faire le calcul, peut-être faudrait-il des dizaines d'années de fonctionnement pour équilibrer ce bilan, ne parlons pas du retour sur investissement), ce sont des projets qui ne reposent que sur des dogmes, il faut être pragmatique !!! en plus c'est moche et catastrophique pour le tourisme; ne parlons pas de l'impact écologique sur la faune et les effets stroboscopiques; recevez monsieur le l'expressions de mes sentiments distingués

olivier legrain

Cabinet du Docteur LEGRAIN
Z.A. LE PORTAIL
19260 TREIGNAC
05 55 98 05 29

Sujet : [INTERNET] Contre les éoliennes dans les monédières

De : Olivier RICHARD <ori2@free.fr>

Date : 26/12/2018 21:26

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonsoir,

Je suis CONTRE les éoliennes et encore plus dans les monédières.

Ecoutez la musique <https://youtu.be/voQhp1K2TSk>

Il faut garder le site comme ça, il devrait faire parti des 7 merveilles du monde.

Cordialement,

Olivier RICHARD

Portable 0683228712

E-mail ori2@free.fr

Envoyé depuis mon smartphone Samsung Galaxy.

Sujet : [INTERNET] Enquete publique éolien peuch géant

De : - - <contact@entreprise-mazaleytrat.fr>

Date : 27/12/2018 12:57

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Monsieur, par le présent je viens vous faire part de mes observations.

J'ai pris connaissance des documents pour le projet éolien du Peuch géant, je n'ai pas trouvé les réponses à mes questions concernant l'impact sur l'homme (vibrations, poussières pour les personnes allergiques, pollution visuelle, impact carbone d'un tel projet)!

Étude du changement climatique à long terme sur ce site?

De plus les études ont déjà dix ans.

Ces dernières années la région a vu venir une nouvelle population repeupler les villages isolés en quête de nature et de bien être.

Pour moi ce projet est à l'encontre de tous les efforts réalisés ces dernières années par les communes et le PNR pour tenir une population active dans nos campagnes, une économie renaissante, promouvoir le tourisme, garder les différents labels qualité tel que le pavillon bleu du lac des Bariousses, village remarquable d'Affieux, petites citées de caractère, et différentes reconnaissances de sites classés.

Veuillez croire Monsieur à mes salutations distinguées.

Jean-Marc Mazaleytrat

Les Combelles 19170 St Hilaire les courbes

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Eolienne Massif Monédières

De : Chantal Badaroux <chbadaroux@msn.com>

Date : 28/12/2018 23:27

Pour : "pref-environnement@correze.gouv.fr" <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Copie à : "peuchgeant@gmail.com" <peuchgeant@gmail.com>

Avant propos : « Les propriétaires de www.correze.gouv.fr ont mal configuré leur site web. Pour éviter que vos données ne soient dérobées, Firefox ne s'est pas connecté à ce site web. » C'est la raison pour laquelle nous vous envoyons ce mail.

Mesdames, Messieurs,

Nous venons d'apprendre qu'il y a une enquête publique concernant un projet d'implantation d'éoliennes dans le Massif des Monédières.

Habitant Le Lonzac, nous aimons nos Monédières et les randos que nous pouvons y faire.

Ce serait fort dommageable que ce projet voit le jour. L'intérêt des énergies nouvelles passe-t-il au-dessus de la vie des personnes qui vivent du tourisme ou de leurs productions régionales qui se diffusent sur la France entière ? Le renouveau des produits de terroir font vivre un bon nombre d'artisans de notre région, ainsi que ceux qui reviennent sur leur terre d'origine pour vivre dans la nature, de la nature et loin du stress des grandes villes.

Nous, Lonzacois, nous ne sommes pas du tout favorables à ce projet.

Chantal et Jean-Noël BADAROUX-GUERIN, 12 rue Léonard Ferrière 19470 Le Lonzac

Sujet : [INTERNET] Je m'oppose au projet éolien dans les Monédières_enquête publique

De : Anne Van Doorn <anne.vandoorn@gmail.com>

Date : 29/12/2018 13:35

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je souhaite donner mon avis sur l'enquête publique relative au projet d'implantation de 6 éoliennes dans les Monédières.

Je suis parisienne et projetée de m'installer à Veix en 2019 pour y développer une ferme thérapeutique en partenariat avec un agriculteur local.

Le lieu choisi l'a été pour son calme, sa beauté, et la possibilité qu'il offre de se ressourcer dans un environnement vierge de toute pollution, qu'elle soit visuelle ou sonore. C'est bien cela que je souhaite aussi offrir à mes patients, en plus des soins prodigués. Je ne comprends absolument pas que l'on puisse sérieusement envisager l'implantation d'éoliennes dans ce site...incroyable que ce soit dans un lieu si beau et si calme qu'Engie envisage de s'installer, alors que toutes sortes d'autres possibilités existent en Corrèze sans apporter une si forte pollution visuelle (je pense par exemple aux terrains qui bordent les autoroutes ?).

Monsieur le Préfet, je vous demande de rejeter clairement et définitivement le projet. La société Engie a certainement les moyens d'envisager des lieux plus pertinents et la Corrèze peut apporter beaucoup à la protection de l'environnement en préservant ses sites magnifiques.

Je vous remercie de prendre en compte mon avis pour cette enquête publique.

Bien à vous.

Cordialement

Anne van Doorn

Psychologue-psychothérapeute.

Chaveroche, le 31/12/2018

Mme FARGES Marie Line
Laval
19200 CHAVEROCHE

à Monsieur le Préfet de la Corrèze

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance mes observations sur le projet d'implantation d'éoliennes dans les Monédières (projet du Peuch Géant)

- Je suis propriétaire d'une parcelle où doit passer un réseau enterré de canalisations tous fluides afin de raccorder les éoliennes projetées au réseau public d'électricité. Sur ce terrain, une superficie de 3634m² est incluse dans la demande d'autorisation de défrichement déposée par la société « la Compagnie du Vent ». Une reconnaissance des terrains a été initiée par vos services, à laquelle je n'ai pas été invitée par lettre recommandée avec accusé de réception comme le prévoit expressément le code forestier.

- En 2013, la volonté de mes parents (usufruitiers) à laquelle je m'étais associée, était l'adhésion à ce projet. A ce jour, des projets structurants pour le territoire des Monédières ont émergé et m'apparaissent totalement incompatibles avec l'implantation d'éoliennes.

Un label Station Sport Nature existe sur la Corrèze. La Station de Treignac a créé des emplois et de l'activité avec la spécificité de la pratique du vol libre sur le site des Monédières. Quid de cette activité qui attire de plus en plus d'adeptes sur ce site ? Quid des investissements réalisés et prévus par la commune de Veix et la communauté de communes pour son développement ?

L'implantation d'éoliennes ne permettra pas de pratiquer le vol libre en sécurité et, de fait, mettra un terme à cette activité.

- Le site des Monédières est inclus dans le Parc Naturel Régional Millevaches dont la charte vient d'être validée pour la période 2018-2033. Cette charte classe le site des Monédières site d'intérêt écologique et paysager (SIEP) où « la construction d'éoliennes est exclue ». Ce projet est donc incompatible avec les orientations de la charte validées notamment par les élus du territoire et de la Région !

Je ne suis pas favorable au projet d'implantation d'éoliennes dans le massif des Monédières.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mon profond respect.

Marie-Line FARGES

Sujet : [INTERNET] Enquete publique Eolienne dans le massif des Monedieres

De : Denis Leclerc <denis.leclerc19@gmail.com>

Date : 31/12/2018 08:34

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Denis LECLERC
Sarlat
19390 Saint Augustin
06 99 422 931

Bonjour,

je tenais à vous faire part de mon opposition à ce projet d'éolienne dans le Massif des Monédières. C'est un site protégé et il doit le rester.

Cordialement

Denis LECLERC

Sujet : [INTERNET] Éolienne sur les Monédières
De : pascal desseaux <pascal.desseaux@hotmail.fr>
Date : 31/12/2018 11:46
Pour : "pref-environnement@correze.gouv.fr" <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Bonjour,

C'est avec une grande tristesse que j'apprends que nos Monédières vont être saccagé par des travaux de grandes ampleurs comme l'installation de 6 éoliennes sur un site magnifique. N'y a t il pas un autre endroit autre que des sites classés qui peuvent être exploités ?
Je ne suis pas contre les éoliennes, sur l'ensemble des personnes interrogées à ce sujet, vous en conviendrez le débat est ouvert et très partagé.

Mais pas sur les Monédières.

Notre Limousin adoré est une zone privilégié par sa faune et sa flore, son climat, le tourisme y est chaque année de plus en plus important.
Cet été encore nous en avons eu des retombé, avec la sécheresse qui sévissait partout en France, nous dans notre Limousin, nous sommes allés sur le plateau des Mille vaches, quelle douceur, quelle fraîcheur de se retrouver là, observant cette nature si généreuse et abondante dans ce silence retentissant.

En tant que Présidente de l'association RAND'AMIS de Limoges inscrite à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, je ne peux que m'indigner sur ce projet. Tous mes adhérents se joignent à moi pour vous demander, vous supplier de bien réfléchir aux conséquences de ces travaux parce qu'une fois lancé il n'y aura plus de marche arrière possible.

Oui aux éoliennes mais pas sur les Monédières.

Martine DESSEAUX
Présidente de RAND'AMIS.

Sujet : [INTERNET] Avis sur projet éolien Veix Pradines
De : bernard <bspee@hotmail.com>
Date : 01/01/2019 11:11
Pour : "pref-environnement@correze.pref.gouv.fr" <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Bonjour

Identité: Bernard Spee

residant à Madranges (19470) au lieu dit Le trou du renard Les Gouttes.

Je suis contre l'installation des eoliennes pour les raisons suivantes :

1/ la préservation du site naturel et de l'attractivité touristique.
2/ la production d'électricité devrait se faire via de petits barrages hydroélectriques qui offriraient l'avantage d'augmenter les réserves d'eau pour faire face au réchauffement climatique.

Cet été a déjà été problématique.

3/ développement possible de la pisciculture.

4/ les éoliennes sont à placer en bordure des autoroutes pour leurs bruits.

Merci par avance à vos services de prendre compte cet avis.

Bernard Spee

Envoyé depuis mon smartphone Samsung Galaxy.

Sujet : [INTERNET] Projet Peuch Géant
De : je.faurie@laposte.net
Date : 01/01/2019 13:22
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour,

A propos du projet Peuch Géant, en tant que marcheur faisant partie de l'association de marche de 19450 Chamboulive, je ne peux que regretter l'amputation d'un site emblématique du parc naturel de Millevaches et d'intérêt écologique et paysager.

En tant que corrézien et touriste aimant la randonnée, notre région, par rapport aux régions voisines présente un net déficit en chemins de randonnées, qui présentent pour l'impact touristique de notre département un réel handicap par rapport aux départements voisins.

Ce n'est pas en détruisant une partie de ceux-ci – et des plus pittoresques – que l'on va résoudre le problème.

Cordialement,
Jean Pierre Faurie

Sujet : [INTERNET]

De : Christophe JEAN <c.jean007@orange.fr>

Date : 01/01/2019 14:27

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour,

Venant depuis 53 ans dans les Monédières où je possède une résidence secondaire (Chaumeil) et où je viens plusieurs fois par an, je suis particulièrement attachée à ce territoire d'exception et riche en biodiversité. Le projet de parc éolien sur les communes de Veix et Pradines m'interpelle, non pas que je sois opposée aux énergies renouvelables, mais surtout par rapport à la faune de cet endroit. De nombreux rapaces habitent et/ou survolent ce coin des Monédières. Des rapaces mais aussi d'autres oiseaux. A l'heure où il semble que la population d'oiseaux diminue fortement en France.

Je vous demande une extrême vigilance, des études approfondies et de prendre réellement l'avis de la population qui a encore le courage d'habiter ce petit coin de France bien déshérité, qui se désertifie et s'endort au fil des années. Les habitants ont choisi d'y vivre et de le faire vivre.

Il faut vraiment évaluer le gain énergétique par rapport aux nuisances induites (sur la biodiversité, bruit, paysage...). N'y a-t-il pas d'endroits plus opportuns d'installation (off-shore et vallées industrielles, par exemples) ?

Bien à vous,

Laure Ostwalt

La Vialle, 19390 Chaumeil

16 rue du Faubourg, 07400 Rochemaure

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du PEUCH GEANT

De : Pauline Ciblat <pauline.ciblat@gmail.com>

Date : 01/01/2019 23:49

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Je viens, par le présent courrier électronique, apporter ma contribution dans l'enquête publique sur le projet d'implantation de 6 éoliennes dans le massif des Monédières, au Peuch Géant.

De part ma profession, je suis enseignante en Sciences de la Vie et de la Terre, et mes origines, mes parents ont, sur la commune de Veix, une propriété familiale; je suis à la fois totalement consciente de l'urgence du développement des énergies renouvelables, et aussi de la nécessité de préserver les sites d'intérêts écologiques et environnementaux tels que celui dont il est question ici.

Je suis opposée à ce projet et mes arguments sont les suivants: D'après le Mémoire en réponse à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, rédigé par ENGIE-Green en novembre 2018, ENGIE note en page 8, "la classification [de ce massif] en zone à fortes contraintes ne proscriit pas l'implantation d'éoliennes mais appelle l'autorité décisionnaire à prendre en compte ces contraintes lors de l'instruction du dossier".

Et ces contraintes sont nombreuses:

- Tout comme dans le cas du projet du parc éolien de Lestards, avorté en 2009 sur décision du tribunal administratif, le Peuch Géant constitue un élément du paysage des Monédières, et se trouve entouré de nombreuses zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique, qui regroupent ainsi des grands ensembles riches aux potentialités biologiques importantes.

- La MRAe émet un très grand nombre de réserves. Je n'en citerai que 3 pour appuyer mon argumentation:

- l'hypothèse de raccordement électrique n'est pas arrêtée et le projet est proche de la zone sensible du captage de la Roche de la commune de Veix,
- l'étude acoustique, qui ne pourra être menées qu'après l'implantation des appareils,
- la protection des chiroptères nécessitera un plan de bridage par la

régulation du fonctionnement nocturne des éoliennes.

Ces trois contraintes à elles seules montrent que ce projet n'est pas éligible puisque les conséquences sur l'environnement sont floues et nécessiteront une baisse de productivité des installations. J'en appelle ici au principe de précaution: lorsque les études d'impact et de danger ne sont pas à même de fournir des certitudes sur les enjeux et leur vulnérabilité le risque est trop important pour être pris.

- De plus la région produit déjà une bonne quantité d'électricité verte grâce à :

- un nombre croissant de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments agricoles ou d'habitations,
- deux barrages hydroélectriques sur la Vézère, à Viam et à Treignac, qui ont une productibilité respectivement de 64 000 000 kW/h et 88 000 000 kW/h.

Ces 2 infrastructures ont un double rôle dans le développement de notre région puisqu'elles génèrent bien évidemment de l'électricité, mais aussi des zones de loisirs telles que les lacs et, par la régulation du débit de la Vézère, lui permettent être le théâtre de nombreux championnats sportifs tels que la Coupe du Monde Descente en eau vive qui se tiendra, de nouveau, en juin 2019.

Contrairement au projet du Peuch Géant, ces deux barrages sont un excellent exemple de développement durable dont la finalité est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre l'écologie, le social et l'économie.

En conclusion, l'installation d'un parc éolien a des conséquences locales irréversibles. C'est pourquoi l'accord pour un tel projet ne doit pas laisser la place au moindre doute quant à sa rentabilité économique, écologique, et sociale nécessaire dans une démarche de Développement Durable. Le projet du Peuch Géant, lui, apportera de l'énergie verte supplémentaire dont le rendement économique est très contestable au vu des conditions de fonctionnement des éoliennes dictées par les trop nombreuses contraintes écologiques et sociales.

Je pense que le développement des énergies vertes sur ce territoire doit passer par l'entretien et l'optimisation du fonctionnement des barrages hydroélectriques en fonctionnement depuis les années 1950 et le développement du photovoltaïque plus en accord avec le plan de Développement Durable de cette région.

Je vous remercie d'avoir pris connaissance de mon courrier.
Je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

TUAILLON Pauline
Le Naud, Veix.

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet d'éoliennes au col des jaillants dans les Monédières

De : PETIAU MT <mtpetiau@yahoo.fr>

Date : 03/01/2019 13:52

Pour : "pref-environnement@correze.pref.gouv.fr" <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Bien qu'étant profondément écologiste, je suis totalement défavorable à l'installation de six éoliennes de 180 mètres de haut dans les Monédières face au Puy des Monédières ceci pour plusieurs raisons :

Les éoliennes sont d'énormes machines industrielles exigeant des tonnes de béton et visibles à des kilomètres à la ronde .

Je ne vois pas d'inconvénient à leur implantation dans des zones industrielles ou le long des autoroutes .

Dans le massif des Monédières cela semble totalement incongru vu que c'est un site emblématique et sachant que le schéma éolien 2013 exclut l'installation d'éoliennes sur ce genre de site ..

C'est d'autre part un site que la charte 2018-2033 a reconnu "site d'intérêt paysager et écologique "

Enfin c'est une zone touristique dans laquelle se développent beaucoup de sports nature, type vol à voile qui seront impossibles avec des éoliennes de 180 mètres de haut.

Il y a plusieurs autres raisons qui peuvent empêcher cette implantation : Énormes fosses de béton de plusieurs tonnes et ferrailages pour maintenir les mats, pollution due aux fuites d'huiles des rotors qui s'infiltrent dans le sol, enfin défrichage de la forêt alors que suite au réchauffement climatique il est conseillé de maintenir les forêts .

En conclusion comme l'ont dit un jour Monsieur Nicolas Hulot et Madame Ségolène Royale, il faut éviter le mitage des éoliennes ce qui serait bien le cas ici .

Sujet : [INTERNET] Observations ICPE - Enquête publique du 3 décembre 2018 au 11 janvier 2019 - Projet Eolien Veix Pradines Peuch Geant

De : Pierre GREZE <greze.pierre@wanadoo.fr>

Date : 02/01/2019 22:33

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour,

Je vous notifie être CONTRE le projet éolien industrielles sur Veix Pradines site Le Peuch Géant.

Aux motifs :

- . L'Eolien est une production à caractère aléatoire et souvent en décalage avec les besoins de consommations ;
- . La zone des Monédières est par nature riche au plan environnemental. En atteste les productions sous Appellations d'Origine qu'elle héberge ;
- . Cette zone est au cœur d'un PNR. Un Parc Naturel Régional signifie pour moi un espace de vie préservé en symbiose homme-nature, à taille humaine. A ce titre ces machines industrielles (126m) sont un non sens, n'ont rien à faire là ;
- . Risque pour les oiseaux ;
- . Caractère encombrant et oppressant de part le gigantisme, le bruit, la pollution visuelle même à distance. Impression de chaos, entremêlages des pales selon angle d'observation.
- . Risques pour la pratique d'activités aériennes régulièrement pratiquées sur le secteur (parapente, etc);
- . Dévalorisation du patrimoine, création de Zones « blanches » chassant tout habitat ;
- . Emplois locaux non significatifs en phase d'exploitation (et au mieux s'il en est de créé il sera à distance puisque ce type de site à vocation à être télépiloté) ;

. ...

Au-delà du fait que je me sens concerné par l'éolien, je séjourne régulièrement en Corrèze. J'apprécie particulièrement les Monédières, jusqu'à présent car je pourrai m'en détourner et ne pas en faire de (bonne) publicité.

PS : peut être étudier d'installer les éoliennes industrielles en zones... industrielles, ailleurs, et tout en faisant en sorte que les petites communes, si cela leur importe, puissent

demander à bénéficier des retombées financières par le biais de la péréquation...

PS : éduquons vraiment la population à la maîtrise, à une sobriété de consommation grâce à une attitude responsable.

Sujet : [INTERNET] TR : Enquête publique sur le projet du Peuch Géant

De : Mairie de Veix <mairie.veix@wanadoo.fr>

Date : 04/01/2019 09:03

Pour : stephane.le-joly@correze.gouv.fr

C. Brousseloux

Secrétaire

Mairie de VEIX

Tel: 05 55 98 04 03

mairie.veix@wanadoo.fr

Le : 03 janvier 2019 à 22:23 (GMT +01:00)

De : "francoise couturas" <francoisecouturas@sfr.fr>

À : "mairie.veix@wanadoo.fr" <mairie.veix@wanadoo.fr>

Objet : Enquête publique sur le projet du Peuch Géant

Madame,

je souhaite apporter ma contribution à l'enquête publique relative au projet d'implantation d'éoliennes dans les Monédiaires : ce projet me semble aller à l'encontre de l'intérêt de notre région et de notre Patrimoine Naturel.

La réalisation de ce projet défigurerait tout simplement nos chères Monédiaires ! , site emblématique du Parc Naturel de Millevache.

Je pratique régulièrement randonnée pédestre et parapente dans les Monédiaires.

L'intérêt essentiel de la pratique de ces activités réside essentiellement dans la pureté environnementale et la beauté du paysage.

Il faut impérativement préserver l'intérêt écologique et paysager des Monédiaires

Ce site emblématique représente par ailleurs, en l'état, un intérêt économique non négligeable du fait de son attrait touristique. Randonneurs, touristes, VTTistes, Parapentistes etc déserteraient les Monédiaires si ce projet aboutissait.

Alors, NON au projet éoliennes !

Cordialement,

Françoise COUTURAS

27 avenue Paul Plazanet

19260 TREIGNAC

Sujet : [INTERNET] Enquêt publique projet éoliennes dans le massif des monédières

De : Catherine Foulon <catfoulon1@gmail.com>

Date : 03/01/2019 20:46

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

ICPE - Enquête publique du 3 décembre 2018 au 11 janvier 2019 inclus sur la demande l'autorisation présentée par la société SAS ENGIE GREEN PEUCH GEANT sur l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des communes de Veix et de Pradines

Avis défavorable

Je partage totalement le point de vue de M. Roland Brette exprimé dans son mail du 7 décembre 2018.

Le gain qu'apporterait au public l'exploitation d'éoliennes dans ce site est sans intérêt par rapport aux nuisances engendrées par leur installation et leur entretien sur à la fois la faune, la flore et le paysage. Un parc naturel doit rester préservé des activités humaines, sauf à ce qu'elles y soient naturellement intégrées.

Catherine Foulon
18-20 avenue de la République - 92400 Courbevoie
Vignane - 19470 Le Lonzac
catfoulon1@gmail.com

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable au projet éolien

De : "diane.thutgl" <diane.thutgl@free.fr>

Date : 03/01/2019 22:47

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Au commissaire enquêteur

Je suis CONTRE ce projet , la zone choisie pour l'installation des futures infrastructures n'est absolument pas dédiée à fournir une productivité décente, elle n'est d'ailleurs pas classée comme telle.

D'autre part ce projet va générer des travaux titanesques qui vont encore davantage ébranler l'équilibre du patrimoine arboricole des Monédières , et rendre impropre les sources environnantes.

Je suis maraîchère dans la commune voisine , j'ai la chance de vivre dans ce site encore préservé .

Mon activité m'appelle au respect de la nature des sols, de sa biodiversité et de l'écosystème qui y participe

c'est une philosophie qui me semble plus vitale et applicable au quotidien que de concéder à des promoteurs peu scrupuleux de nous faire leçon en matière d'énergies renouvelables.

merci d'y être sensible

cordialement

Diane T-G

Sujet : [INTERNET] Enquêt publique projet éoliennes dans le massif des monédières

De : Thomas Guérin <thomasgraph@gmail.com>

Date : 04/01/2019 10:43

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

ICPE - Enquête publique du 3 décembre 2018 au 11 janvier 2019 inclus sur la demande l'autorisation présentée par la société SAS ENGIE GREEN PEUCH GEANT sur l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des communes de Veix et de Pradines

Avis défavorable

Je partage totalement le point de vue de M. Roland Brette exprimé dans son mail du 7 décembre 2018.

Le gain qu'apporterait au public l'exploitation d'éoliennes dans ce site est sans intérêt par rapport aux nuisances engendrées par leur installation et leur entretien sur à la fois la faune, la flore et le paysage. Un parc naturel doit rester préservé des activités humaines, sauf à ce qu'elles y soient naturellement intégrées.

Je reste à votre disposition.

Thomas Guérin

Directeur de post-production/Graphiste After effect

Mobile: +33 (0)6 70 20 42 30

Sujet : [INTERNET] Projet d'implantation d'éoliennes

De : Joëlle Mathieu <joelle.farges@orange.fr>

Date : 04/01/2019 11:25

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Monsieur le préfet, Mesdames , Messieurs,

je viens de prendre connaissance (de manière non officielle) de la relance d'un projet d'implantation d'éoliennes au coeur des Monédières. Elu à Veix, mon défunt père ne voyait pas d'inconvénient au projet dans la mesure ou cela pouvait « enrichir » nos petites collectivités tout en participant au développement « d'énergies plus propres ».

Le site des Monédières a fait l'objet de nouveaux projets , impliquant les collectivités, le conseil départemental , régional et Européen, pour développer des activités qui sont non compatibles avec l'implantation d'un parc éolien.

Quel est la cohérence de ce projet? quel est le devenir du parc et tout l'investissement humain et financier déjà utilisé pour la protection des Monédières au bénéfice d'industriels qui s'enrichissent plus que nos collectivités et anéantissent les projets en cours ?

JE SUIS DONC CONTRE CE PROJET AU COEUR DU PARC NATUREL DES MONÉDIÈRE, et je souhaite informée personnellement de la suite qui sera donnée à cette consultation.

Joelle Farges ep.Mathieu;

LAVAL de Veix

19260 Veix

Sujet : [INTERNET] TR : TR : Enquête publique sur le projet du Peuch Géant
De : Mairie de Veix <mairie.veix@wanadoo.fr>
Date : 04/01/2019 10:16
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

C. Brousseloux

Secrétaire

Mairie de VEIX

Tel: 05 55 98 04 03

mairie.veix@wanadoo.fr

Le : 04 janvier 2019 à 09:03 (GMT +01:00)
De : "Mairie de Veix" <mairie.veix@wanadoo.fr>
À : "stephane.le-joly@correze.gouv.fr" <stephane.le-joly@correze.gouv.fr>
Objet : TR : Enquête publique sur le projet du Peuch Géant

C. Brousseloux

Secrétaire

Mairie de VEIX

Tel: 05 55 98 04 03

mairie.veix@wanadoo.fr

Le : 03 janvier 2019 à 22:23 (GMT +01:00)
De : "francoise couturas" <francoisecouturas@sfr.fr>
À : "mairie.veix@wanadoo.fr" <mairie.veix@wanadoo.fr>
Objet : Enquête publique sur le projet du Peuch Géant

Madame,

je souhaite apporter ma contribution à l'enquête publique relative au projet d'implantation d'éoliennes dans les Monédiaires : ce projet me semble aller à l'encontre de l'intérêt de notre région et de notre Patrimoine Naturel.

La réalisation de ce projet défigurerait tout simplement nos chères Monédiaires ! , site emblématique du Parc Naturel de Millevache.

Je pratique régulièrement randonnée pédestre et parapente dans les Monédiaires.

L'intérêt essentiel de la pratique de ces activités réside essentiellement dans la pureté environnementale et la beauté du paysage.

Il faut impérativement préserver l'intérêt écologique et paysager des Monédiaires

Ce site emblématique représente par ailleurs, en l'état, un intérêt économique non négligeable du fait de son attrait touristique. Randonneurs, touristes, VTTistes, Parapentistes etc déserteraient les Monédiaires si ce projet aboutissait.

Alors, NON au projet éoliennes !

Cordialement,

Françoise COUTURAS

27 avenue Paul Plazanet

19260 TREIGNAC

Sujet : [INTERNET] avis d'opposition au projet éolien dans les Monédières -
enquête publique

De : Pierre MARSALEIX < pierre.marsaleix@wanadoo.fr >

Date : 04/01/2019 17:58

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je vous fais part de l'avis négatif émis par les élus de la commission "tourisme-Sports de pleine nature" de la Communauté de communes de Vézère-Monédières-MilleSources dans le cadre de l'enquête publique sur le projet éolien sur le Massif des Monédières. L'étude paysagère qui vient d'être réalisée par le PNR sur ce site est un des éléments de notre projet touristique commun avec Lubersac et Uzerche dans le cadre du PETR.

Je vous demande de prendre en considération cet avis que vous trouverez en pièce jointe et vous remercie de le communiquer au Commissaire Enquêteur.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations respectueuses.

Pierre MARSALEIX

Président de la commission « Tourisme-Sports de pleine nature » de CCVMM

Avis de la commission « tourisme-sports de pleine nature » de la Communauté de communes Vézère-Monédières-MilleSources

La commission tourisme-sports de pleine nature réunie le 14 décembre 2018 a pris connaissance de l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'implantation de six éoliennes sur le Massif des Monédières.

La commission, sans entrer dans un débat pour ou contre ce type d'énergie, est amenée au regard de la localisation de ce projet et en prenant actes que d'autres dossiers sont à l'étude sur le territoire de la communauté de communes, à faire les constatations suivantes :

Le Schéma Régional Eolien du Limousin adopté le 25 février 2013, qui hiérarchise les contraintes d'installation en quatre niveaux, montre que les lieux d'implantation choisis sont dans une zone défavorable à l'implantation d'éoliennes.

La charte 2018-2023 du Parc Naturel Régional Millevalches en Limousin, comme celle de 2004, classe le Massif des Monédières comme Site d'intérêt paysagers (SIP) et comme Site d'intérêt Ecologique et paysager (SIEP).

La préservation du massif des Monédières et sa valorisation touristique sont des éléments phare du développement touristique de la Communauté de communes et de son projet de territoire qui valorise ses espaces de nature protégée.

Le « Livre Blanc » du territoire à l'initiative du Sivom du Pays des Monédières en 2005 portait déjà ces orientations. L'étude paysagère pour l'aménagement et la valorisation du site emblématique des Monédières qui vient d'être réalisée avec les habitants par le PNR au printemps 2018 confirme la valeur remarquable de ce site.

La commission, constatant que l'attrait de ce site auprès de visiteurs toujours plus nombreux et les retombées économiques qui en découlent pour le territoire seraient fragilisés et leur développement mis en péril, constatant que l'impact paysager de ce projet est de nature à nuire au développement touristique de ce site emblématique de la Corrèze, **émet un avis défavorable** et charge le Président de la commission de transmettre cet avis à Monsieur le Préfet.

— Pièces jointes : _____

Position commission tourisme éoliennes 14 décembre 2018.pdf

30 octets

Sujet : [INTERNET] Eoliennes au Peuch Géant - Enquête publique

De : Thierry Mazaud <tmazaud@club-internet.fr>

Date : 04/01/2019 19:07

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Monsieur le Préfet

Je tiens grandement à formuler mon avis dans le cadre de l'enquête sur le projet d'implantation de six éoliennes au Peuch Géant, en plein cœur du Massif des Monédières. Originaire de Treignac, j'y suis installé depuis trente ans. J'y ai fondé une famille (ma compagne est née à Veix, au pied des Monédières), trouvé un emploi et m'associe au quotidien à l'animation du territoire par des activités culturelles et associatives.

Je suis de ceux qui pensent que l'atout numéro 1 de notre territoire est d'avoir su, jusqu'à présent, préserver le maximum de son potentiel naturel. Silence, qualité de l'air, paysages... c'est là ce que cherchent les touristes et les nouveaux habitants lorsqu'ils décident de visiter les cantons des Monédières ou de s'y installer, et les autochtones lorsqu'ils ont fait le choix d'y demeurer.

Des activités durables et spécifiques comme le vol libre, l'agriculture biologique, les circuits de randonnée, l'accueil hôtelier, seront impactés négativement si le projet voyait le jour. Il y a tant d'endroits où installer ce type de projets sans qu'ils ne contribuent à une forme de pollution visuelle et sonore. La Corrèze a déjà tant donné par le passé pour le développement de l'énergie hydroélectrique. De plus, elle est déjà partie prenante dans le développement du photovoltaïque.

Je suis fermement opposé au choix d'Engie d'installer les éoliennes sur le site du Peuch Géant. Il est assez facile de compter ce qu'il y a à y gagner. En revanche, il est impossible de calculer ce que nous y perdrons tous.

J'espère de tout cœur que vous saurez, au moment de rendre votre décision, prendre en compte l'avenir.

Cordialement,

Thierry Mazaud
Association Kind of Belou
Treignac

Sujet : [INTERNET] Enquête publique éoliennes à Veix
De : Sophie Van Nedervelde <sophie@vannedervelde.be>
Date : 04/01/2019 20:15
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je souhaite apporter ma contribution à l'enquête publique relative au projet de construction de 6 éoliennes dans les Monédières.

Depuis plus de dix ans je visite les Monédières avec mon mari et mes enfants pendant l'été.

Nous trouvons cet endroit attractif parce que préservé d'activités industrielles et résolument engagé dans le tourisme vert. Nous adorons arpenter les sentiers des Monédières et observer la nature, les animaux sauvages, écouter le silence...

La table d'orientation est une de nos destinations favorites, les paysages sont grandioses. Nous ne pouvons pas supporter l'idée de ces grands engins en béton, surplombant tout et gâchant les jolies vues que nous pouvons admirer aujourd'hui.

Nous habitons en Belgique et nous connaissons bien les éoliennes, elles ne nous gênent nullement dans notre pays ne dénaturant pas de paysages exceptionnels comme le sont les Monédières. Elles ne sont pas gênantes non plus autour des autoroutes et même près des côtes, très venteuses.

Mais ce petit massif des Monédières, qui, j'en suis certaine, attirera de plus en plus de population de par sa qualité paysagère, doit être préservé de ce genre de construction.

Ma famille, en tout cas, ne viendra plus si elle n'y retrouve plus les qualités de calme, beauté et nature qu'elle vient y chercher.

Je vous remercie de prendre en compte mon avis pour cette enquête publique.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes meilleures salutations.

Sophie Oppitz

68 rue Jean Van Volsem

1050 Bruxelles



Sujet : [INTERNET] Enquête Publique sur le Projet de Parc Eolien du Peuch Géant
De : Marie Therese BONNEVAL <bonnymaite@orange.fr>
Date : 04/01/2019 21:02
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Mr Alain BONNEVAL

59, Route d'Espartignac

19140 - UZERCHE

05-55-73-23-95

bonnymaite@orange.fr

Je suis opposé au Projet du Peuch Géant pour les 4 raisons principales suivantes, même si, habitant à Uzerche, j'en suis assez éloigné :

- l'environnement naturel car il n'y a pas que l'implantation des Eoliennes, il y a aussi l'enfouissement des Cables, les Relais ... émettant peut-être même des Ondes électromagnétiques !!!
- la vue sur les paysages de montagne, car je passe par la "Pierre des Druides" entre autres ;
- l'architecture "moderne" des Eoliennes qui ne correspond pas à l'architecture "traditionnelle" des Habitations, ni aux Vestiges (Préhistoriques, Gaulois, Gallo-Romains ...) dont tous ne sont pas encore connus sûrement !!!
- la biodiversité particulière de ce Massif et des environs à préserver, autant pour la Faune que pour la Flore ;

Ceci principalement en tant que Randonneur régulier dans cette Région, et pourquoi pas un 2ème Chemin de St-Jacques en 2020 dès que j'aurai fini mon 1er depuis Le Puy-en-Velay en 2019 ;

Merci de prendre en compte cet avis ;

Mr Alain BONNEVAL,

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du Peuch Géant

De : Françoise BOUTIN <francoise.boutin.voila@gmail.com>

Date : 05/01/2019 19:01

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Je suis opposée au projet du Peuch Géant :

- il convient de préserver les paysages qui vont être défigurés par ce projet.
- je suis propriétaire d'une résidence secondaire à Treignac, et je fais des séjours fréquents dans la région.
- j'espère que ce projet n'aboutira pas !

Françoise Boutin

Envoyé depuis mon téléphone Samsung Galaxy A6

Sujet : [INTERNET] Je m'oppose au projet de construction de 6 éoliennes dans les Monédières

De : Eve Van Nedervelde <eve.vannedervelde@gmail.com>

Date : 05/01/2019 17:09

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Objet : Je m'oppose au projet de construction de 6 éoliennes dans les Monédières

Monsieur le Préfet,

Je souhaite répondre à l'enquête publique relative au projet d'implantation de 6 éoliennes dans les Monédières.

Depuis plus de quinze ans, je viens régulièrement avec mes deux enfants, me ressourcer dans ce bel endroit.

Nous nous y rendons pour des raisons familiales mais également pour le calme, la beauté et l'aspect naturel de ce lieu. Nous y pratiquons la randonnée et nous apprécions en particulier le silence et la biodiversité qu'on peut y observer. Nous craignons vraiment que des éoliennes en plein dans ce paysage ne le dénaturent complètement et n'enlèvent tout son charme.

Des éoliennes on en voit partout, le long des autoroutes et dans des paysages qu'elles banalisent. Ne banalisons pas les Monédières ! Je souhaite que mes enfants, et tous les enfants, aient encore dans l'avenir la possibilité d'admirer des endroits vierges de béton !

Monsieur le Préfet, préservez ce site, refusez le projet et sauvegardez notre environnement !

Merci de prendre en compte mon avis pour cette enquête publique.

--

Eve Van Nedervelde/Diels
12, rue du Pradot 65400 Arrens-Marsous



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] enquête publique sur le projet du Peuch Géant

De : "josette.golfier" <josette.golfier@wanadoo.fr>

Date : 05/01/2019 15:26

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour,

Pour répondre à l'enquête publique, **je suis opposée au projet du Peuch Géant** pour des raisons environnementales et pour la préservation des paysages.

Présidente du comité départemental de la randonnée pédestre, nous avons de nombreux chemins de grandes randonnées et de petites randonnées. Ces chemins n'auraient pas le même attrait si ce projet devait aboutir.

Cordialement

Josette GOLFIER

Présidente CDRP

Sujet : [INTERNET] PROJET D IMPLANTATION D EOLIENNES CORREZEmr

De : "Monique Farge" <monique.farge@wanadoo.fr>

Date : 05/01/2019 15:12

Pour : <pref-environnement@correze.gouv.fr>

MESSIEURS,

Je réponds au projet de votre enquête publique du "Peuch géant" d'implantation - sur le site des MONEDIERES, ET POUR LEQUEL JE SUIS CONTRE-

-SIGNAUX CLIGNOTANTS -jour et nuit -dans un site entièrement préservé de toute nuisance, jusque là- Fin de la pratique du "vol libre" ".en toute sécurité, perturbation du développement des sports pleine nature.

Je vous demande de prendre en compte mes observations, afin de préserver à chacun le bien vivre.

Avec mes sincères salutations.

MICHEL CAMILLE FARGES

LE 5 JANVIER 2019

Treignac le 29 décembre 2018

Objet : Enquête publique éoliennes Veix

Monsieur le Préfet,

Je souhaite apporter ma contribution à l'enquête publique relative au projet d'implantation de 6 éoliennes dans les Monédières.

Je suis résident à Treignac, je suis aussi Vice-Président de la commission Sentiers et Itinéraires auprès du Comité départemental de la **Fédération Française de Randonnée Pédestre**, par ailleurs référent sentiers et itinéraires pour le secteur Corrèze Nord-Ouest. Je me dois de vous apporter des éléments d'information relatifs à notre activité.

- Le massif des Monédières, de par son attractivité, sa notoriété, la qualité de ses aménagements, est une destination retenue tout au long de l'année par les clubs, mais aussi par les randonneurs individuels issus des bassins de vie de Brive, de Tulle, de la basse Corrèze et de la vallée de la Dordogne.

- L'association des Chemins de Compostelle dénombre une moyenne de l'ordre de 3 500 passages de marcheurs sur une saison (chiffres mesurés à l'aide d'un éco-compteur)

- La commission nationale des sentiers et itinéraires de la **FFRP** a validé notre proposition de requalification du tracé du **GR 46** (axe Tours - Toulouse) en vue de parcourir plus longuement la traversée du Plateau de Millevaches et la partie Nord du massif des Monédières, et donc renforcer son attractivité.

- Ma fédération est partie prenante et impliquée dans la démarche de restauration paysagère et touristique du massif des Monédières, conduite par le **PNR**, le **CAUE**, le **CEN**, ainsi que les communes et intercommunalités impliquées.

La transition énergétique est indispensable, l'éolien en fait partie, mais elle ne peut ouvrir la porte à ce qui pourrait devenir un abus d'installations sur des sites remarquables, ayant à ce jour échappé à des projets pouvant porter atteinte à leur intégrité.

A cet égard, l'**ADEME** a établi des recommandations pertinentes et précises, indiquant entre autres choses que les sites choisis doivent répondre à des réglementations très strictes pour éviter les conflits d'usage et respecter les paysages, le patrimoine, l'environnement et la biodiversité; ils ne peuvent pas être situés à l'intérieur ou à proximité de secteurs architecturaux ou paysagers (sites emblématiques, paysages remarquables, sites inscrits ou classés, ...)

Je suis sensible à la nécessité de développer sur notre territoire encore plus d'énergies renouvelables, mais en donnant la préférence à des solutions moins agressives pour le paysage, telles que des couvertures photovoltaïques de bâtiments, des petits parcs solaires, des micro-centrales hydro-électriques.....

Des projets plus pertinents de production d'énergie renouvelable sont à l'étude ou en cours de réalisation dans nos communautés de communes.

Avec un large parc de bâtiments photovoltaïques , ajouté à deux barrages hydro-électrique, la région des Monédières contribue à une hauteur très significative à la production d'énergie renouvelable.

La distance importante entre les sites de production et les lieux où se concentre la consommation est aussi un paramètre non négligeable en matière d'énergie électrique.

Pour ces raisons, Monsieur le Préfet, je vous demande de rejeter définitivement ce projet. Les opérateurs candidats à la production de nouvelles énergies doivent investir sur des choix de moyens ou de sites mieux adaptés à leurs projets.

Le massif des Monédières doit impérativement conserver son intégrité, et rester le moteur essentiel de notre attractivité touristique.

Je vous remercie par avance de prendre en compte mon avis pour cette enquête publique.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes salutations dévouées.

Gérard Magnaval

Sujet : [INTERNET] Enquête publique projet éolien Veix Pradines

De : Pascal POUGET <laurence.pouget@orange.fr>

Date : 05/01/2019 19:31

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Monsieur Pascal POUGET

Madame Laurence POUGET

Triviaux 19260 VEIX

Monsieur Le Préfet,

Devant ce projet éolien Peuch Géant qui ressurgit au grand jour après de nombreuses années d'études silencieuses , nous nous permettons de vous adresser, Monsieur Le Préfet, notre ressenti en tant que résident principal sur la commune de VEIX

Attiré par le magnifique site des Monédières et voulant restés dans notre terre d'attache qu'est celle de la Corrèze, nous sommes arrivés dans le petit village de Triviaux en 1998

Tout d'abord en tant que locataire dans une maison de pierre puis propriétaire en 2003

Devant ce magnifique dégradé de paysages que nous offre Le Puy de la Monédière , notamment au mois d'octobre , que seuls les gens qui y résident peuvent contempler tout au long des saisons

Nous avons oeuvré pour la création de notre projet de vie , acquisition d'un terrain constructible , construction d'une maison de plein pied au devant de la Monédière et vue prenante sur le site Nord Est de Peuch-Géant

Ce coin paisible et remarquable, nous l'avons choisi , nous le faisons vivre au fil du temps et nous sommes très investi sur notre commune de coeur

En 1999,date que l'on n'oubliera jamais par ce passage marquée de la tempête qui à dénaturée particulièrement le site qui est en "tête de gondole" à l'heure actuelle
PEUCH-GEANT

Certaines informations nous faisaient part de vent violent sur ce pan de montagne à plus de 200km/h!!!

La volonté politique de nos territoires ruraux est essentiellement basé sur le développement touristique , aménagements paysagers, développement du tourisme

Que serait cette Monédières demain sans tout ses atouts et quel en serait le gachis financiers si un tel projet voyait le jour?

Il ne faut pas perdre de vue que notre territoire rural peine à maintenir sa population et que ce projet à certainement influencer un couple de quitter le pays , fort heureusement d'autres sont revenus

La transition énergétique est certes une préoccupation de ce siècle, et nous nous devons de faire au mieux afin de limiter nos besoins superflus d'energie

Sujet : [INTERNET] enquête publique sur le projet du PEUCH GEANT

De : catherine.pagnat@aliceadsl.fr

Date : 06/01/2019 15:45

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Copie à : vuessurlesmonedieres@gmail.com

Je m'OPPOSE au projet du PEUCH GEANT :

Issue d'une famille corrézienne de plusieurs générations et héritière d'une résidence secondaire sur Chamberet (19370), j'ai vu le paysage se modifier et se transformer au cours des années : des façades bétonnées à outrances, des moulins abandonnés voir disparaître (moulins de Bonnat, de Soudaine-Lavinadière...) mais aussi une vague de regain avec une reconnaissance du patrimoine en remettant en valeur des maisons, des fermes.

Quelle proposition apportez-vous : 12 MW d'énergie or le barrage de Treignac représente à ce jour 32 MW.

Ne serait-il pas plus pertinent de mettre en valeur nos sources (ne sommes-nous pas le pays des "milles sources" ?). Certains pays comme la Norvège ou l'Islande tirent presque toute leur électricité des centrales hydroélectriques !

Commençons par veiller au bon entretien de notre parc hydroélectrique avant peut-être d'envisager de détruire un paysage !!

Car vous allez dénaturer un site remarquable : il a été reconnu Parc Naturel, c'est un lieu où notre patrimoine est toujours vivant : lieu de d'histoire et de légendes qui perdurent avec le temps et les récits pour les corréziens de souches ou adoptés (touristes de passage, où ceux qui viennent s'installer dans la régions), lieu avec une faune variée (retour des loutres, des rapaces...), de la flore (myrtilles sauvages qui avaient presque totalement disparues dans les années 1980...).

La modernisation est nécessaire mais ne doit pas se faire au détriment de mode, mais dans une réflexion constructive qui doit se faire dans le respect de chacun.

PAUGNAT Catherine
9 square Montmirail
77260 LA FERTE SOUS JOUARRE

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du Peuch Géant.

De : Daniel BORZEIX <dborzeix@gmail.com>

Date : 06/01/2019 17:37

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Monique et Daniel BORZEIX

Le Loubanel

19260 TREIGNAC

05 55 98 02 54

dborzeix@gmail.com ; monique.borzeix@gmail.com

Treignac, le 6 janvier 2019.

Monsieur le Préfet de la Corrèze,

C'est avec étonnement que nous avons appris l'ouverture d'une enquête publique concernant la construction et l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de la communauté de communes Vézère-Monédières-Millesources, sur les communes de Lestards, Veix et Pradines.

Militants antinucléaire de la première heure, nous n'avons rien à priori contre les éoliennes mais ce qui nous interpelle aujourd'hui, c'est le site choisi : le massif des Monédières. Nous n'avons quand même pas besoin d'entrer dans les détails pour démontrer l'importance de ce site, surtout au représentant de l'État en poste à Tulle.

Se pose ensuite pour nous la pertinence de l'efficacité économique de ce site éolien. Tout d'abord le vent est-il suffisant pour rentabiliser le projet ? Rien n'est moins sûr si l'on tient compte des quelques éléments que l'on peut connaître sur le site de Peyrelevade (pourquoi ce silence d'ailleurs ?). Qui va payer quoi et qui va recevoir quoi ? Nous avons bien compris que les propriétaires accueillant les éoliennes seront dédommagés mais qui va payer les infrastructures permettant de construire ces « monstres » ?

Dans un premier temps seules existent les données fournies par le porteur de projet ; il convient donc que toutes les collectivités territoriales soient consultées en ce qui concerne l'environnement ainsi que les acteurs économiques existants afin de savoir comment ils pourront s'adapter et/ou survivre après. Et, bien entendu, toutes les personnes concernées qui vivent sur ce territoire et qui profitent de ce territoire (randonneurs, vol libre, cueilleurs de champignons, etc.).

Nous sommes donc défavorables au projet tel qu'il est.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Exploitation parc éolien sur les communes de VEIX et PRADINES

De : chantal german <chantalgerman@gmail.com>

Date : 06/01/2019 19:11

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Madame GERMAN Chantal

19260 TREIGNAC

Monsieur le Préfet,

Quel est ce vent de folie qui s'empare du Massif des Monédières chère à Jean Ségurel ?

Voilà qu'un projet de parc éolien est abandonné sur la commune de LESTARD, et qu'un nouveau projet de parc éolien VEIX/PRADINES se pointe à l'horizon. Pourquoi un tel engouement pour cette région qui je vous le précise fait partie du Parc National Régional des Millevaches qui vient d'obtenir une nouvelle chartre récemment signée par le 1^{er} ministre en date du 28 décembre 2018 et qui met en avant la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Je ne suis pas hostile à l'éolien car c'est une source énergétique peu polluante mais à certaines conditions et ne pas faire n'importe quoi.

J'ai lu ce projet qui, à mon avis, va à l'encontre des directives du PNR de Millevaches.

Voilà 3 ans que j'habite à TREIGNAC (au paravant je demeurais dans le Var) et j'ai pu observer les variations climatiques de cette zone et je trouve qu'il y a très peu de vent et de soleil !!! Quelle sont les raisons qui poussent les investisseurs à venir s'implanter dans le Massif des Monédières ? Le profit financier rien d'autre.

Les élus locaux se battent quotidiennement pour mettre en valeur leurs communes dont leurs richesses sont : la nature préservée, le paysage, le patrimoine bâti classé ; ces élus essaient d'obtenir les labels Station Verte, Petites Cités de Caractère, Station Pêche, Pavillon Bleu..

Ces communes offrent encore une qualité de vie aux touristes pour se reposer et se ressourcer, alors si une pollution visuelle inutile (peu de vent donc pas rentable) s'installe, tous ces efforts seront anéantis et les touristes fuiront.

La haute Corrèze a une vocation touristique indéniable, aidons là dans ce sens et stop à tous ces projets qui n'ont qu'une finalité **enrichir les investisseurs**.

Monsieur le Préfet, je suis contre ce projet et je vous demande de ne pas autoriser l'implantation du Parc Eolien VEIX/PRADINES s'inscrivant dans le PNR des Millevaches.

D'autres régions plus ventées seront heureuses d'accepter l'implantation de ces éoliennes terrestre ou des éoliennes offshore.... certes plus cher

Cordialement.

--

Chantal GERMAN

Tél: 06 16 13 39 86

email: chantalgerman@gmail.com

Sujet : [INTERNET] RE: Enquête publique sur le projet du Peuch Géant
De : Anne JC <anne.juillardcondat@yahoo.fr>
Date : 06/01/2019 20:40
Pour : lucien.juillardcondat <lucien.juillardcondat@orange.fr>, <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Ça me paraît très bien!

De : lucien.juillardcondat
Envoyé : 06/01/2019 22:25
À : pref-environnement@Correze.gouv.fr
Objet : tr: Enquête publique sur le projet du Peuch Géant

Propriétaires de parcelles boisées et d'un étang à proximité de l'éolienne E5 (parcelles AE 74, 76 et 138), ce projet appelle de notre part les observations suivantes:

> - il est cohérent avec les dispositions de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (augmentation de la part des énergies renouvelables et réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité);

- son impact paysager, compte tenu du positionnement des éoliennes, de leur nombre, des éléments locaux de relief (puys) et du boisement quasi généralisé du massif en futaies régulières de résineux ne nous paraît pas problématique;

> - les mesures projetées visant à éviter, réduire ou compenser les impacts du projet sur les infrastructures locales et l'environnement, particulièrement au cours de la phase chantier, devront être mises en oeuvre avec la plus grande rigueur concernant notamment la voirie ainsi que les sols et les eaux (pollutions, fuites de sédiments).

>

> Anne et Blandine JUILLARD-CONDAT

> Lucien JUILLARD-CONDAT

Sujet : [INTERNET] Enquête publique projet du PEUCH GEANT

De : GERARD JOINIE <gerardjoinie@gmail.com>

Date : 06/01/2019 20:47

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour

J'habite à St Augustin et pour moi les Monedieres représentent un territoire de calme et de quiétude pour tous ceux qui s'y rendent. Nous n'avons pas les mêmes armes que des massifs plus importants, mais depuis plusieurs années des projets touristiques, sportifs, associatifs et privés ont été réalisés afin d'amener d'autres visiteurs sur notre territoire, "la terre des Monedieres" chère aux 3 cafés gourmands

Je suis donc opposé au projet du PEUCH GEANT 😡😡😡😡😡

Vous allez gâcher tout le travail accompli ces dernières années. Laissez ce territoire vivre avec ses convictions, ne venez pas mettre les bâtons dans les roues de ceux qui se battent tous les jours pour faire avancer les projets

Il serait sans doute préférable de développer d'autres solutions sur le territoire, en effet l'option des éoliennes va gâcher complètement le paysage, et va mettre un terme à certaines actions sportives et touristiques développés jusqu'à maintenant (vol libre) même si cela sera toujours possible à partir du Suc au May.

C'est assez dur comme cela, n'en rajoutez pas une couche !!!!!

Quant à ceux qui pensent qu'il y a assez de vent sur le site, invitez les à aller en bord de mer ils comprendront peut-être qu'il ne sert à rien de gâcher le paysage pour une simple bise

Merci d'avance

G. JOINIE

Sujet : [INTERNET] Enquête publique, projet de parc éolien à Veix et Pradines

De : "michel.perier3" <michel.perier3@orange.fr>

Date : 06/01/2019 21:04

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

A l'attention du commissaire enquêteur,

Ce projet est en phase avec la politique de transition énergétique et il est heureux que la Corrèze soit choisie pour accueillir cet équipement.

Notre société a besoin d'énergie et si le solaire et le vent ne sont pas utilisés, ce sera le pétrole et le nucléaire qui poursuivront leur sinistre développement.

A se demander si les opposants aux projets d'hydroliennes, d'éoliennes, de parc photovoltaïques ne sont pas maoeuvrés par les lobbys de ces énergies du passé.

Merci de la prise en compte de cet avis.

Michel PERIER,

3, rue Forot, 19000 Tulle

Sujet : [INTERNET] Enquête publique parc éolien dans le Massif des Monédières

De : anne heraud <a.heraud30000@gmail.com>

Date : 06/01/2019 22:43

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour,

Je vous adresse ce mail pour vous faire part de mon opinion au sujet du parc Éolien dans le Massif des Monédières.

Je ne suis pas un enfant des Monédières, cependant mon époux est un enfant du massif. Natif de Chaumeil, il a grandi au plein coeur des Monédières. Partis faire ces études en ville, nous nous sommes rencontrés. Il m'a fait découvrir ce petit coin de paradis à l'occasion de nos vacances. A la recherche d'une vie meilleure pour nous et nos enfants, depuis quelques années, nous sommes revenus à "sa source". Installés à proximité des Monédières, mon mari a repris l'entreprise familiale. Pour lui (100% cru) et pour moi (originaire de province), Les Monédières confèrent les mêmes valeurs.

Aujourd'hui, il existe des lieux épargnés par le développement urbain de notre société, des lieux où l'empreinte humaine est très peu visible. Ces lieux sont des richesses pour notre pays, ils sont d'ailleurs protégés par la création de parcs naturels et autres zones classées. Les touristes qui viennent dans notre département portent de l'intérêt à notre massif. Au travers notre ferme, nous accueillons des touristes, des randonneurs (Le chemin de St Jacques traverse le massif), des locaux, ce qu'ils recherchent c'est la nature, le ressourcement, le calme... Le temps d'une ballade ils ont l'impression de "déconnecter". Personnellement, je suis très sensible à la transition énergétique, bien évidemment qu'il faut faire une transition énergétique. Cependant je pense qu'elle doit être réfléchi, élaborée afin de préserver les sites naturels de notre pays. Ceux sont eux qui participent à la beauté de la France, et qui en quelque sorte contribuent au développement du tourisme et donc d'une partie de notre économie.

Réservez ce type d'installation dans des zones déjà marquées par l'homme. (Par exemple; le long d'axe autoroutier)

Bien cordialement

Sujet : [INTERNET] TR : Enquête publique sur le projet du Peuch Géant

De : Mairie de Veix <mairie.veix@wanadoo.fr>

Date : 07/01/2019 13:59

Pour : jblaleu@gmail.com, andre.choury@orange.fr, francisarnaud19@gmail.com, stephane.le-joly@correze.gouv.fr, pref-environnement@correze.gouv.fr

C. Brousseloux

Secrétaire

Mairie de VEIX

Tel: 05 55 98 04 03

mairie.veix@wanadoo.fr

Le : 05 janvier 2019 à 22:32 (GMT +01:00)

De : "Clément CAVAROC" <clement.cavaroc@gmail.com>

À : "mairie.veix@wanadoo.fr" <mairie.veix@wanadoo.fr>

Objet : Enquête publique sur le projet du Peuch Géant

Madame,

Je souhaite apporter ma contribution à l'enquête publique relative au projet d'implantation d'éoliennes dans les Monédières.

Je trouve ce projet totalement incompatible avec le développement touristique du département. Mettre des éoliennes dans les Monédières reviendrait à en faire partir tous les touristes.

De plus, étant parapentiste, je suis d'autant plus contre ce projet, qui mettrait un terme à l'activité.

Cordialement,
Clément Cavaroc

Sujet : [INTERNET] "enquête publique sur le projet du Peuch-Géant"

De : Gérard <glhtreignac@gmail.com>

Date : 07/01/2019 13:59

Pour : Prefecture-Environnement Corrèze <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Copie à : <mairie.veix@wanadoo.fr>

Bonjour,

Je ne suis pas un détracteur, je m'oppose très très rarement à un projet, mais le projet d'Eoliennes dans le "Parc Naturel Régional" est une **ABERRATION!**

Je suis opposé à ce projet, il est inadmissible de défigurer le PNR qui a vu le jour après plus de 10 ans de gestation.

Depuis sa création il s'est développé toute une activité Touristique : chambres d'hôtes, camping, des chemins de randonnées et les pistes de Parapentes qui vont se retrouver face à ces éoliennes, qui représenteront un **DANGER** pour les parapentistes et les touristes pendant les Baptêmes de l'air.

On nous demande de développer le Tourisme en Corrèze, ça fonctionne grâce à cette nature et ce calme que de nombreux touristes recherchent.

Si ce projet devait aboutir, le Tourisme dans nos Monédières serait complètement perdu, les années de travail des Offices de tourisme locale complètement anéantis et des artisans / commerçants en perte de clientèle et de chiffre d'affaire.

D'autre part, pour la petite quantité d'électricité produite, il est aberrant de défigurer ce lieu, il existe en Corrèze, sur la Dordogne et la Vézère, des Barrages qui produisent en permanence, il suffit de remplacer les anciens alternateurs par des nouveaux plus puissants et modernes, dont l'investissement sera bien moindre et **BEAUCOUP PLUS JUDICIEUX**. Surtout que le remplacement d'alternateur a déjà été réalisé au Barrage de l'Aigle, alors pourquoi ne pas continuer.....

Je vous confirme mon opposition à ce projet d'éolienne au Peuch
Géant.

Gérard LAFON

Implanter des éoliennes au Pech Béaut,
pourquoi? De quoi est-il vraiment question?
Je suis contre ce projet parce qu'il n'est pas
inscrit dans un plan global et à long terme
pour la production d'énergie électrique.

La centrale hydroélectrique de Baer en Corrèze
vient d'être vendue aux suisses (La Montagne - 7.12.18)
Que comprendre?

Dans son livre Les Montagnes du jour - il s'agit des
Monédières - Michel Peyramaure dit:
« je regarde le paysage, je le bois ».

Pour moi, dans notre monde tourbillonnant, notre
région a des atouts uniques pour répondre à
un besoin vital de l'homme -

Il faut poursuivre les efforts déjà sur les rails
dans plusieurs domaines, et innover à hauteur
d'homme, plutôt que créer après des moulins
à vent.

Jeanne Brette.

Tréviers de Vézère

Sujet : [INTERNET] enquete public sur le projet du Peuch Géant

De : Cornelis VEEN <le-fayard@orange.fr>

Date : 07/01/2019 15:39

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Mesdames, Messieurs,

Je suis opposé au projet du Peuch Géant (6 éoliennes dans la commune de Veix et Pradines) parce que:

1. La gêne due à la vue des éoliennes
2. Gênes de **bruit** élevé à cause des éoliennes pour les **campeurs** dans leurs tentes et caravanes
3. Gêne à cause des **lampes clignotantes** des éoliennes pendant **la nuit**.
Conformément aux normes internationales elles sont seulement obligatoire pour des éoliennes d'une hauteur de plus de 150 m.
4. Gênes par les **champs magnétiques**, générés par les ailes des éoliennes (pas examiné, recherché par Engie) si les ailes sont métalliques
5. Route de migration des **grues** en danger ! N'est pas recherché.
6. **Qualité de l'eau de source** privée, qui alimente **les maisons à Cors** n'est pas décrit et/ou examiné, recherché dans notice d'impact de Engie. Attention: radiation de Radon par le béton de fondation!
7. **Baisse de valeur** du camping, la maison et le terrain. Il y a de jurisprudence (baisse de 20% à 50 %)
8. **Baisse du chiffre d'affaire**
9. Si **les travaux** peuvent commencés:
 - a. Gênes par des travaux de construction pour les campeurs : des **bruits forts pendant toute la journée (7/7 ?)**
 - b. Chemin de **Cors à Veix** : **Gêne par la fermeture du chemin ou chemin pas praticable par le campeur (et leurs caravanes)**

c. Forte **baisse chiffre d'affaire : Fin du camping ?**

Concernant 6, 7, 8 et 9 Engie ne m'a pas contacté par écrit ou par mail ou par conversation pour discuter de mes opinions, mes problèmes et pour essayer de chercher une solution.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments dévoués.

M. Veen, Cornelis

Propriétaire maison, terrain et camping Le Fayard

Gérant eurl Camping Le Fayard

Cors

19260 VEIX

Tel. 06 48 61 46 06

Mel. le-fayard@orange.fr

— Pièces jointes : _____

Eoliennes à Veix.docx

17,1 Ko

07 Janvier 2019

2

Maurice BOURDARIES
3 rue du Dr Flayrac
19260 Beignac
06 3269 52 35

Madame le Maire de Vieux
et Chère Mademoiselle

Je vous écrit, le lendemain du jour
ou s'en tenue la Réunion Publique officielle
à "l'enquête publique portant sur l'autorisation
d'un parc éolien sur le Pech Géant, face au
Puy de La Monédière".

J'ai pu apprécier alors, combien le sujet
qui en découle, soulève beaucoup d'intérêt, et
surtout de passion, tout en notant bien que
cette dernière a ses racines de son alai dans
l'affirmation des propos et des formulations.

Il va de soi que pour moi-même, de
toute évidence bien pressée et assurée,
l'implantation dont il s'agit ou s'agirait,
me me fait en aucune façon contentement.

Non pas, que je sois adversaire de la
technique éolienne qui s'appuie sur une
ressource naturelle.

Mais une éventuelle implantation sur le
site du Pech Géant, face à la Grande
Monédière, indépendamment du caractère
protégé de l'ensemble, me semble peu
réaliste en regard au peu d'efficacité
de l'intensité ventuse, que j'ai très
souvent sur place le loisir de constater.

Par ailleurs, les impacts d'implantations
sur sols dénaturés avec apparences
de hauteurs intempêtes dans l'ambiance
paysagère de l'Equilibre établi, ne
peuvent être de mauvais augures, pour
les activités qui se développent, attirant
de plus en plus de visiteurs et de sportifs
épris de véritable Nature, dont profitera
l'Economie locale de pourtour, dopée par
le Déjà de l'Authentique
De surcroît, il s'agirait là, d'implantations

31

étrangères au cadret réputé du pays
des bayons de Jean Séguret, reconstitué
lors longtemps après l'incendie volontaire
provoqué par les barons de Comptour en 1585,
transformant les Monédières en Montagnac
Pécos.

Je ne saurais qu'une seule chose
que Dieu nous laisse vivre, Nous et ceux
ou celles qui descendent de Nous et de
Nous, de la beauté de nos Monédières
pour encore mieux les partager avec
elles et ceux qui viendront, toujours
plus nombreux, se restaurer à nos
côtés.

Respectueusement.
Maurice Bourdaries

Sujet : [INTERNET] eoliennes Monedieres
De : Pierre Marvier <pierremarvier@yahoo.fr>
Date : 07/01/2019 16:53
Pour : "pref-environnement@correze.gouv.fr" <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis contre l'implantation d'éolienne sur des sites remarquables comme celui des monédières.

Bien à vous

Pierre MARVIER

87000 Limoges
FRANCE

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du PEUCH GEANT

De : <bernard.combastel@wanadoo.fr>

Date : 07/01/2019 17:41

Pour : <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Objet :

CPE - Enquête publique du 3 décembre 2018 au 11 janvier 2019 inclus sur la demande d'autorisation présentée par la société SAS ENGIE GREEN PEUCH GEANT sur l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des communes de Veix et de Pradines

Monsieur le Préfet

après avoir pris connaissance de quelques éléments du dossier je vous communique des réflexions sur deux types d'aspects auxquels je suis particulièrement sensible.

1 – Aspects paysagers.

Pour avoir participé à **l'étude du PNR conduite l'an passé sur le site emblématique des Monédières** afin de valoriser la perception de ce paysage unique en vue de développer son potentiel et son attractivité pour les activités agricoles, les activités touristiques et de loisir en harmonie avec les activités sylvicoles, je suis surpris de voir ressurgir un projet de parc éolien alors qu'un projet précédent sis sur la commune de Lestards au lieu-dit « les Pialoux » a vu son autorisation annulée par le tribunal administratif de Limoges au motif, entre autres, « *que, l'implantation de ces constructions en ligne de crête, , notamment dans un rayon de dix kilomètres autour du projet, porterait par sa situation une atteinte au caractère et à l'intérêt de ce paysage* ».

Au cours de nos discussions avait émergé la notion de « porte » c'est à dire de point d'entrée sur le site à partir duquel l'œil embrasse le paysage. Une porte essentielle pour la découverte du massif des Monédières, est celle qui permet **d'entrer dans le cirque de Veix en arrivant depuis Treignac** par la départementale 180, au niveau du lieu-dit « les Cros-Rouges », bien avant d'arriver à la bifurcation qui conduit vers le village d'Allogne ; **de là le visiteur a en face de lui le Puy Galingard, le puy Masmonteil et le Peuch géant, distants d'environ 4 à 5 km puis au loin la Monédière ...**

Bien que dans le dossier aucune représentation du paysage n'ai été esquissée du côté de Veix, on peut affirmer que l'attention du visiteur serait surtout attirée par la vision des éoliennes surmontant la crête, quid du restant du paysage !

Pour ces raison je ne suis pas favorable à ce projet.

2 – Aspects techniques et environnementaux

la société SAS ENGIE GREEN nous présente le visage de l'énergie verte, mais est-elle aussi verte que cela ?

- L'impact carbone de la mise en oeuvre du chantier, puis celle de la déconstruction, ainsi que la pollution inévitablement engendrée méritent d'être soulignés.

- L'énergie éolienne au vu de son intermittence, non prévisible par opposition au solaire, implique une source d'électricité complémentaire d'origine carbonée dans la plupart des cas.
- ENGIE en investissant dans l'éolien récolte des subventions tout en développant et en pérennisant son marché du gaz.
- Les pertes occasionnées par le transport à longue distance de l'énergie produite, en transformant une partie en chaleur, réduisent l'intérêt de l'éolien situé loin des métropoles.

Pour ces raisons je ne suis pas favorable à ce projet.

Pour ces deux séries de raisons je suis **contre ce projet** qui défigurerait les Monédières sans apporter une véritable énergie verte nécessaire à la transition écologique.

Bernard Combastel

5 rue d'Espagnac

19100 BRIVE



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] ICPE - Enquête publique du 3 décembre 2018 au 11 janvier 2019 SAS ENGIE GREEN PEUCH GEANT parc éolien communes de Veix et de Pradines

De : Christine Jodet <christine@jodet.fr>

Date : 07/01/2019 18:04

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

ICPE - Enquête publique du 3 décembre 2018 au 11 janvier 2019 inclus sur la demande d'autorisation présentée par la société SAS ENGIE GREEN PEUCH GEANT sur l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des communes de Veix et de Pradines

Comme la loi le permet, je demande une **concertation publique** visant à associer la population à une prise de décision.

Une enquête publique ne peut être suffisant car il contient uniquement les données du porteur de projet. Les habitants du territoire on le droit d'être informés et éclairés, à fin de comprendre les conséquences d'un tel projet en prenant en compte les avis et les expertises contradictoire. Avec la frustration exprimé dans les rues ces jours-ci il serait grand temps d'impliquer les habitants des territoires rurales dans les décisions.

Je suis **contre** ce projet car **il est contraire** :

- au Schéma Régional Eolien du Limousin qui exclut l'installation d'éoliennes dans le site emblématique au coeur du massif Monédières,
- à la charte de Parc Naturel Régional Millevaches en Limousin qui qualifie ce lieu de "Site d'Intérêt Paysager et Ecologique"
- au développement des principales activités économiques de notre territoire, que sont le tourisme nature et sportive, la convalescence médicale et les activités autour de l'entraînement sportif.
- à un développement des énergies citoyennes. ENGIE est un des plus grand groupe mondial dans le secteur de l'énergie qui écrase toute initiative indépendante, citoyenne et équitable. L'énergie éolienne n'a pas besoin de ses grosses entreprises. Il est plus intelligent de développer des unités plus petites et indépendants, pour le développement économique et la protection des valeurs et règlements locaux.

Christine Jodet

Habitante de Tarnac 19170

Sujet : [INTERNET] Projet d'éoliennes dans les monedieres

De : Petiau Jean Claude <petiaujc@yahoo.fr>

Date : 07/01/2019 18:41

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Projet scandaleux méprisant comme d'habitude les riverains, coûteux, antiécologique et on ne parle jamais des fameux métaux rares extraits en Chine et Afrique. Je conseille aux victimes d'utiliser les mêmes méthodes que les gilets jaunessentiments distingués

Envoyé de mon iPad

Sujet : [INTERNET] enquête publique sur le projet du Peuch Géant

De : Luigi Benedettini <l.benedettini@gmail.com>

Date : 07/01/2019 19:01

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour,

Je vous indique par ce courrier que je suis opposé au projet de construction d'éoliennes au Peuch Géant, sur les communes de Veix et Pradines, dans les Monédières.

Je suis un nouvel habitant de Veix. Une des raisons qui m'amènent à m'installer ici c'est que j'ai trouvé dans le massif des Monédières un site préservé au niveau de la nature, de la pollution acoustique et lumineuse, éléments qui sont aussi un atout économique de ce territoire.

Mais il y aussi d'autres éléments encore plus importants qui m'amènent à donner un avis défavorable a ce projet:

- le fait qu'on se trouve ici dans un des endroits les moins ventés de France
- que les propriétaires des terrains où on ira construire les éoliennes n'habite pas dans le coin
- le fait que l'implantation des éoliennes peut être gênante pour les activités touristiques déjà en place comme par exemple le vol libre, en particulier la 4eme piste orientée Nord-est et que la proposition d'arrêter les éoliennes pour faire voler les gens c'est une aberration selon l'avis d'un pilote professionnel et que tout l'argent investi dans cette activité sera perdu
- qu'on n'a pas contacté les habitants qui se trouvent à côté des éoliennes et qui sont directement concernés par la construction des éoliennes
- le risque de pollution du captage de l'eau
- que Engie pourra revendre un jour les éoliennes à un autre opérateur qui peut-être ne respectera pas les conditions initiales du projet
- que ce n'est pas clair la manière qu'on utilisera pour les démonter
- qu' on se trouve dans un site d'intérêt paysager où normalement la construction des éoliennes n'est pas prévue.

Je tiens à dire que je ne suis pas contraire aux éoliennes en général et que je suis conscient que la transition énergétique est un aspect fondamental de notre époque, mais elle peut être mise en place d'autres manières.

Merci de votre attention.

Cordialement,
Luigi Benedettini

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du Peuch Géant

De : Plas Véronique <veromichelplas43@free.fr>

Date : 07/01/2019 19:32

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Nous sommes opposés au projet du Peuch Géant

Nous venons de nous installer au Lonzac depuis le mois de septembre en résidence principale et avons découvert le cadre magnifique des Monédières. C'est un lieu exceptionnel et rare.

Viendrait il a l'idée des Avergnats d'installer des éoliennes en haut du Puy de dôme ?....

Le parc éolien de Peyrelevade n'est déjà PAS RENTABLE...pour l'Ensemble de la collectivité !

Cela profite uniquement à l'enrichissement personnel de quelques personnes, au détriment de la préservation des paysages et de l'environnement.

Nous disons NON à ce projet irrespectueux de la terre et des hommes qui y vivent.....

Michel et Veronique PLAS

Envoyé de mon iPad

Sujet : [INTERNET] enquete publique sur le projet du Peuch Géant

De : Aurélie Miet <atelieraureliemiet@gmail.com>

Date : 07/01/2019 21:39

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

JE SUIS OPPOSÉE A L'INSTALLATION DES ÉOLIENNES SUR LE MASSIF DES MONÉDIÈRES.
J'HABITE DEPUIS 35 ANS SUR UN TERRAIN AVOISINANT ET TOUS LES JOURS JE VERRAI CES
GRANDES HÉLICES.

JE SUIS CONTRE.

CORDIALEMENT.

MME MIET.

--

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du PEUCH GEANT »

De : Murielle Estrade <murielle.estrade@orange.fr>

Date : 07/01/2019 20:37

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Monsieur le Préfet

Par la présente je viens vous faire de ma part de mon opposition des Éoliennes sur le site des Mondières.

Je ne suis pas contre les éoliennes je pense qu'il est nécessaire de développer l'énergie verte.

Quel atout avons nous sur le secteur de Treignac, Veix ??

Un bel écrin de nature, de paysage, de repos, de sport vert : les Monédières

Qui aura envie de venir se reposer se ressourcer avec des éoliennes comme paysage ??

Correze pays vert mais avec des éoliennes, dans un site qui est à mon sens à préserver.

Que vont devenir tous les investissements humains qui ont été faits pour valoriser les sports nature qui s'est développé sur la commune et alentours ?

Encore un village qui va se mourrir, nous aurons le défilé des voitures pour venir voir les éoliennes un petit zoo..... un écrin de verdure qui sera pollué.

Je suis née sur la commune de Veix, je travaille sur Tulle et habite Brive la Gaillarde et suis très attachée à la Corrèze et encore plus à ma commune de Veix ou j'ai conservé la maison familiale, pas de chance j'aurais en face de mon pas de porte l'éolienne n°6.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations les plus respectueuses.

Murielle Estrade
Le Naud
19260 VEIX

Sujet : [INTERNET] Enquête public projet éolien Peuch Geant

De : adrien adrien <hpdidich@hotmail.fr>

Date : 07/01/2019 20:14

Pour : "pref-environnement@correze.gouv.fr" <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Bonjour,

Dans le cas de l'enquête public concernant le projet d'implantation éolien de Peuch Geant, je vous fait part de **mon désaccord** pour les raisons suivantes :

-Ce projet n'est tout simplement pas utile car le département produit déjà suffisamment d'électricité verte grâce aux barrages hydroélectriques. -L'aspect visuel désagréable ayant un impact direct sur le tourisme.
-Le bruit des pâles, les infrasons, l'impact sur l'élevage (production laitière...), les lumières incessantes la nuit...

La liste est longue...

Je viens d'un village de l'Aube ou plusieurs petits projets éoliens se sont développés autour de ce village. Lorsque j'ai déménagé il y a 4 ans, je comptais une centaines d'éoliennes autour de ce village. Un enfer... Je parle donc en connaissance de cause.

Il serait dommage que notre belle Corrèze sauvage soit entachée par des projets industriels ayant pour seul but de brasser de l'argent...

Cordialement,

Adrien Chièze

19430 Goulles
Corrèze